



calcul des intérêts par un huissier

Par **MISTOU**, le **22/05/2023** à **14:42**

bonjour, dans le cadre de recouvrement de créances pluralité de jugements, j'ai procédé avec l'accord de l'huissier à des paiements fractionnés. le problème est le suivant l'huissier n'a pas établi de décomptes séparés et il prétend imputer les paiements sur les intérêts puis sur le principal. or, les intérêts malgré les paiements ne baissent jamais au contraire: ils ne sont jamais considérés payés et les bases de calculs sur le principal varient parfois avec des montants impossibles à vérifier et sans aucune logique. il y a de plus des règlements dont l'imputation n'est jamais justifiée. que dois je faire pour obtenir un décompte clair et juste et surtout est-ce légal